



Vente 2 maisons + terrains...

Par **WEIDER**, le **16/01/2019** à **22:28**

Bonjour,

Ma question est simple mais nous pose à ma femme et moi pas mal de questionnements et d'interrogations...

Dans un proche avenir nous serons propriétaires de 2 maisons (une a étage de 90 m² et une autre de 80 m² de plain pied).

Ces deux maisons sont juste l'une à coté de l'autre et l'ensemble des terrains sur lesquels elles reposent, fait en tout 1.700 m².

Nous sommes idéalement situés, Fleury les Aubrais (45400 Loiret), près d'Orléans : écoles, commerces, complexes sportifs, bus, tram, grand parking juste devant... bref tout y est.

Nous souhaitons vendre ces deux maisons avec les terrains. Là, plusieurs options se présentent à nous...

- 1 - vendre une maison l'une après l'autre avec chacune un bout de terrain à des particuliers ?
- 2 - vendre les deux maisons avec terrain en un lot à un particulier ?
- 3 - Vendre tout le lot avec le terrain (dans l'état) à un promoteur ?

Questions :

- 1/ Financièrement quel serait le plus intéressant pour nous ?
- 2/ N'ayant pas trop d'idée sur la chose, pouvons nous être aidé et conseillé dans un premier temps, et surtout par qui ?
- 3/ Nos décisions prises, pouvons nous déléguer toutes les transactions ?

4/ Connaissez vous sur Orléans par exemple, des organismes ou cabinets de notaires performant pouvant nous proposer leur aide ?

Voilà, je pense que nous avons quelque chose d'intéressant à faire, le tout étant de s'y prendre de la meilleure façon qui soit, et en étant aidé.

Merci beaucoup à tous pour votre aide.

Cordialement.

Pascal.

Par **Tisuisse**, le 17/01/2019 à 06:37

Bonjour,

Voyez un notaire sur place, il sera à même de vous être utile car il connaît le marché immobilier local.

Par **goofyto8**, le 17/01/2019 à 07:46

bonjour,

[citation]1 - vendre une maison l'une après l'autre avec chacune un bout de terrain à des particuliers ?

[/citation]

Vous aurez des frais de géomètre pour diviser le terrain en deux lots qui viendront minimaliser le prix que vous attendez de la vente

[citation]3 - Vendre tout le lot avec le terrain (dans l'état) à un promoteur ?

[/citation]

Renseignez vous au service d'urbanisme de la ville pour savoir si vous êtes dans une zone où le PLU autorise la construction d'immeubles collectifs .Si le PLU le permet , un promoteur vous offrira beaucoup plus que la valeur des maisons.

[citation]2 - vendre les deux maisons avec terrain en un lot à un particulier ?

[/citation]

c'est probablement la solution la moins intéressante financièrement pour vous.

Par **WEIDER**, le 17/01/2019 à 12:13

Merci à vous deux pour ces premiers conseils, j'en prends bonne note.